

Dave Bouchard

Associé

M^e Dave Bouchard concentre sa pratique essentiellement dans le domaine du droit du travail et de l'emploi à notre bureau de Sherbrooke. À ce titre, M^e Bouchard est appelé à conseiller des employeurs sur l'ensemble des aspects légaux reliés à la gestion des ressources humaines ainsi qu'en matière de lésions professionnelles, en plus de les représenter devant les différents tribunaux administratifs et de droit commun. M^e Bouchard agit également comme conseiller et porte-parole patronal dans le cadre de négociations de conventions collectives.

De plus, M^e Bouchard est appelé à conseiller et représenter divers clients dans le cadre de litiges de nature civile, commerciale et pénale ainsi que dans le cadre de mandat de nature commerciale.

M^e Bouchard enseigne le droit du travail à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke ainsi qu'à l'École du Barreau. Il agit aussi à titre d'administrateur de la Coopérative de l'Université de Sherbrooke ainsi que de l'organisme La Grande Table.

Il a obtenu un baccalauréat en droit et une maîtrise en administration des affaires (MBA) de l'Université de Sherbrooke. M^e Bouchard est membre de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA) et de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec (ADM.A).

Avant de se joindre à Lavery en 2014, M^e Bouchard pratiquait dans un cabinet d'avocats national.



FORMATION

■ MBA, Université de Sherbrooke, 2011

■ LL.B., Université de Sherbrooke, 2011

CONSEILS ET ASSOCIATIONS

■ Membre de l'Ordre des conseillers en ressources humaine agréés (CRHA)

■ Membre de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec

■ Membre du conseil d'administration, La Grande Table

■ Membre du conseil d'administration, Coopérative de l'Université de Sherbrooke